



Complément d'information sur l'autorisation de dépenses

Date de la séance du CE : 24 novembre 2021
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture
N° d'affaire : 2021.BKD.18740
Classification : Non classifié

Zentrum Paul Klee, travaux de remise en état 2022-2026. Crédit d'engagement pour la réalisation

1. Objet

Le Zentrum Paul Klee a été inauguré à l'été 2005. Après plus de 15 ans d'utilisation, certaines installations techniques et de sécurité sont arrivées au terme de leur durée de vie. En sont la preuve les incidents qui touchent de plus en plus souvent les installations et les systèmes, mais aussi les prestations de services qui ne sont plus proposées et les pièces de remplacement qui ne sont plus disponibles. Pour ne pas compromettre la sécurité des personnes, des biens culturels et des biens de valeur, la planification du remplacement et de la remise en état a été lancée.

Le plafond de coûts à approuver, d'un montant de 7 millions de francs (coûts totaux : 8,8 millions de francs moins les économies à réaliser de 1,3 millions de francs et le crédit d'étude déjà approuvé de 0,5 million de francs) doit permettre le financement, jusqu'à 2026, des investissements à court et moyen termes préservant la valeur.

2. Classe(s) d'immobilisations et durée d'utilisation standard (durée d'amortissement)

Classe d'immobilisations	Montant en CHF	Durée d'utilisation
Subventions d'investissement aux entreprises privées	7 000 000	20 ans

3. Répartition entre les investissements générant une plus-value et ceux préservant la valeur

Dépenses d'investissement totales	Dont inv. générant une plus-value	Dont inv. préservant la valeur	Réserve en %
7 000 000	0	7 000 000	0

Explications sur les différents sous-totaux

Voir les chiffres 3.1 à 3.9 du rapport.

4. Ecart par rapport au plan cantonal d'investissement intégré

Dépenses d'investissement par année

En mio. CHF	Total	Années précé- dentes	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Années suivantes
Selon le présent ar- rêté			1.1	1.8	1.8	1.55	0.75		
Selon le plan canto- nal d'investissement intégré 2022-2027			2.0	1.95	2.65	1.35	0.3	0.7	

Dans le plan cantonal d'investissement intégré, les valeurs indiquées sont comprises dans le poste « Réfection complète d'institutions culturelles et de musées de châteaux (y c. dépôts de musées et de collections) p. ex. ZPK ».

5. Explication des répercussions sur le compte de résultats

Charges d'amortissement annuelles (sur toute la durée d'utilisation)

Classe d'immobilisations	Montant
135003101 Subventions d'investissement pour organisations privées à but non lucratif	350 000

Les éléments à remplacer sont amortis et n'entraînent pas de charges d'amortissement extraordinaires.

Coûts induits à la charge du compte de résultats faisant suite à la dépense d'investissement

Description	Année	Montant
Aucun		